

Stefania Tesser

LA PRÉSENCE DE L'AUTEUR DANS LES
CONSIDÉRATIONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
DE MADAME DE STAËL *

Introduction

Les *Considérations sur la Révolution française* sont un ouvrage posthume de Mme de Staël, rédigé entre 1812 et 1817, dont la genèse est liée étroitement à celle des *Dix années d'exil*. A la mort de l'auteur, le 14 juillet 1817, elles ne sont pas encore tout à fait achevées¹.

Le texte que nous avons utilisé pour notre analyse a été publié par J. Godechot², qui affirme reproduire intégralement la première édition de 1818³. Ce texte est divisé en six parties qui concernent principalement l'époque pré-révolutionnaire (I^e partie), la Révolution proprement dite (II^e et III^e parties), l'Empire (IV^e partie) et la période jusqu'au début de la deuxième Restauration (V^e partie):

* Nous remercions Lucia Omacini pour les conseils donnés pendant la rédaction de cet article et Simone Balayé pour la disponibilité qu'elle nous a témoignée à Paris en nous transmettant ses connaissances et son intérêt pour Mme de Staël.

¹ Le dernier manuscrit de cet ouvrage a été revu et corrigé par l'auteur ainsi que par Auguste de Staël qui l'a utilisé pour la première édition (*Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, ouvrage posthume de Mme la Baronne de Staël, publié par M. le duc de Broglie et M. le Baron de Staël..., Paris, Delaunay, 1818, 3 vol., in - 8°). Une édition critique, comportant le texte tel qu'il a été laissé par Mme de Staël et donc sans interventions posthumes, est en cours de réalisation. Voir S. BALAYÉ, *Le dernier manuscrit des Considérations sur la Révolution française, premières approches*, à paraître dans *Mémoires de la Révolution*, Université Paris VIII.

² Madame de STAËL, *Considérations sur la Révolution française*, introduction, bibliographie, chronologie et notes par Jacques Godechot, Paris, Tallandier, 1983, (In-texte).

³ Cependant, nous avons pu constater, par exemple, que le dernier paragraphe du chapitre XXIII de la I^e partie dans l'édition de Godechot ne figure pas dans celle de 1818, mais qu'il a été ajouté dans les *Oeuvres complètes*: Godechot n'a donc pas suivi l'édition de 1818 mais les *Oeuvres complètes* ou une réédition.

Mme de Staël insiste sur la nécessité de réaliser en France la monarchie constitutionnelle, institution qui a amené la liberté et la prospérité en Angleterre (VI^e partie).

A l'étude de la Révolution s'ajoutent plusieurs témoignages personnels, puisque Mme de Staël a occupé une place privilégiée dans cette période: en tant que fille de Necker, épouse de diplomate "elle a rencontré de nombreux personnages et assisté à bien des événements"⁴. Et pourtant, le texte n'est pas un livre d'histoire ou une autobiographie: sa caractéristique réside plutôt dans la méditation sur le passé en fonction de la réalité présente⁵. Mme de Staël examine la situation historique et politique de ses contemporains et soumet la période révolutionnaire, y compris les différentes constitutions qui se sont succédé, à un examen critique qui lui permet de proposer le modèle institutionnel capable d'apporter, selon elle, la stabilité en France pour le présent et pour l'avenir.

Les aspects hétérogènes présents dans cet ouvrage tels que l'histoire, l'autobiographie, la théorie politique, l'apologie (surtout de Necker), la polémique et aussi les techniques narratives et discursives⁶ font partie d'un véritable discours politique, un discours qui est surtout un acte de persuasion du destinataire, afin que les valeurs énoncées soient adoptées et mises en oeuvre.

Notre analyse n'examine pas la doctrine politique de Mme de Staël, doctrine qui a été l'objet d'autres travaux. Elle veut plutôt contribuer à caractériser le discours des *Considérations* et montrer son unité foncière. En particulier, une étude des différentes modalités selon lesquelles la présence de l'auteur se manifeste prouve que celles-ci concourent à la réalisation d'un même but: obtenir le consensus et faire triompher une doctrine.

Anecdotes particulières

"Anecdotes particulières" est le titre de deux chapitres des *Considérations*, qui sont consacrés aux vicissitudes personnelles de Mme de Staël à l'époque des massacres de Septembre, en 1792 (III-x), et à

⁴ S. BALAYÉ, *La Révolution et ses personnages selon Madame de Staël*, dans "Revue d'histoire littéraire de la France", n. 4-5, juillet-octobre 1990, p. 631.

⁵ I. ANGRISANI GUERRINI, *Madame de Staël, gli italiani e le Considérations sur la Révolution Française*, dans *Mélanges à la mémoire de Franco Simone. France et Italie dans la culture européenne*, III, Genève, Slatkine, 1984, p. 66.

⁶ Ici, "discursif" est employé selon la définition de "discours" de Benveniste, voir le chapitre "Anecdotes particulières" de notre travail.

ses tentatives pour sauver des gens accusés pour leurs opinions politiques après le coup d'état directorial du 18 fructidor, le 4 septembre 1797 (III-xxv).

Nous utilisons le titre cité plus haut pour indiquer tous les récits autobiographiques à l'intérieur des *Considérations*. La place qu'ils occupent dans le livre est expliquée par l'"Avertissement de l'auteur"⁷:

J'avois d'abord commencé cet ouvrage avec l'intention de le borner à l'examen des actes et des écrits politiques de mon père, mais en avançant dans mon travail, j'ai été conduite par le sujet même à tracer, d'une part, les principaux événements de la Révolution Française, et à présenter, de l'autre, le tableau de l'Angleterre [...]. Il restera néanmoins dans ce livre, plus de détails relatifs à mon père, et même à moi, que je n'en aurois mis si je l'eusse d'abord conçu sous un point de vue général; mais peut-être des circonstances particulières servent-t-elles [*sic*] à faire mieux connoître l'esprit et le caractère des temps qu'on veut décrire (p. 59).

Le projet originel d'examiner les actes et les écrits politiques de Necker explique l'abondance des pages consacrées au père de l'auteur, mais les récits autobiographiques finissent par assumer une place secondaire par rapport au cadre historique: les "circonstances particulières" ne sont que des exemples qui aident à comprendre la période que l'auteur veut décrire.

Le rapport existant entre autobiographie et événements historiques rapproche les *Considérations* des mémoires où l'expérience personnelle est considérée comme révolue, de sorte que "le temps de base, malgré la première personne fondatrice, [...] est le passé simple qui détache l'histoire racontée du moment où on la raconte"⁸. Le but principal est d'effacer toute intervention de l'auteur pour donner une apparence d'objectivité. Cette intention semble confirmée par une phrase de Mme de Staël placée au début de la première partie de l'ouvrage:

Mon ambition seroit de parler du temps dans lequel nous avons vécu, comme s'il étoit déjà loin de nous. Les hommes éclairés [...] jugeront si j'ai su m'élever à la hauteur d'impartialité que je voulois atteindre (p. 63).

⁷ Contrairement à l'édition Godechot, cet avertissement ne porte pas de signature dans l'édition de 1818, ni dans l'édition des O.C. de 1820. Du reste, Mme de Staël, quand elle abrège, signe N. St. de H., jamais G. de S.

⁸ J. ROUSSET, *Narcisse romancier. Essais sur la première personne dans le roman*, Paris, José Corti, 1986, p. 23. C'est le temps caractéristique de l'"énonciation historique"; voir E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 238-239.

Le passé simple domine dans les récits autobiographiques des *Considérations* comme, par exemple, dans ce passage⁹:

J'allai chez la reine, selon l'usage, le jour de la Saint-Louis; la nièce de l'archevêque de Sens, disgracié le matin, faisoit sa cour en même temps que moi; la reine *manifesta* clairement, par sa manière de nous accueillir toutes les deux, qu'elle préféroit de beaucoup le ministre renvoyé à son successeur. Les courtisans ne *firent* pas de même; car jamais tant de personnes ne *s'offrirent* pour me reconduire jusqu'à ma voiture (pp. 128-129).

Cependant, parmi les exceptions les plus significatives, il y a des cas où l'utilisation du participe passé, temps du "discours"¹⁰, semble avoir pour but de mettre l'accent sur certains détails:

En faisant brûler, dans les villes de sa dépendance, depuis Hambourg jusqu'à Naples, les produits de l'industrie anglaise, il [Napoléon] révoltoit tous les témoins de ces *actes de foi* en l'honneur du despotisme. *J'ai vu* sur la place publique, à Genève, de pauvres femmes se jeter à genoux devant le bûcher où l'on brûloit des marchandises, en suppliant qu'on leur permît d'arracher à temps aux flammes quelques morceaux de toile ou de drap pour vêtir leurs enfans dans la misère: de pareilles scènes devoient se renouveler partout (pp. 405-406).

La présence de l'auteur est plus nette ici grâce au parfait ("j'ai vu") qui "établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent où son évocation trouve place. C'est le temps de celui qui relate les faits en témoin, en participant"¹¹

Mme de Staël veut attirer l'attention du lecteur sur cette anecdote à travers ce rapprochement temporel et souligner les conséquences négatives du blocus continental qui a rendu Napoléon très impopulaire.

Une autre exception au style impersonnel est représentée par l'utilisation du présent de l'indicatif dans le récit d'un événement passé:

A peine ma voiture avoit-elle fait quatre pas, qu'au bruit des fouets des postillons un essaim de vieilles femmes, sorties de l'enfer, se *jette* sur mes chevaux, et *crie* qu'on *doit* m'arrêter, que j'*emporte* avec moi l'or de la nation, que je *vais* rejoindre les ennemis, que sais-je? mille autres injures plus absurdes encore. Ces femmes

⁹ Dans toutes les citations suivantes les verbes, les déictiques et les pronoms sont soulignés par nous.

¹⁰ Dans le "discours", l'intervention de l'auteur est marquée surtout par les pronoms, les verbes et les déictiques renvoyant à l'énonciation qui les contient; voir E. BENVENISTE, *op. cit.*, pp. 242-244.

¹¹ *Ibid.*, p. 244.

attirent la foule à l'instant, et des gens du peuple, avec des physionomies féroces, se *saisissent* de mes postillons, et leur *ordonnent* de me mener à l'assemblée de la section du quartier où je demurois (le faubourg Saint-Germain) (p. 284).

C'est l'époque des massacres de Septembre. L'expérience traumatisante est revécue par Mme de Staël: cet événement a laissé dans sa mémoire une trace ineffaçable. Cependant, l'actualisation d'un événement passé crée aussi chez le lecteur "un investissement émotif dans le drame"¹². Mme de Staël semble vouloir captiver l'attention et faire revivre cette expérience dans une perspective qui favorise ses thèses: les images du peuple en furie sont connotées négativement (p. ex. "absurdes", "féroces").

Elle veut montrer comment la situation politique, surtout après le renversement de la monarchie, se dégrade: "ce qu'on appelloit maintenant l'ordre, c'étoit contribuer au triomphe des assassins, et les préserver de tout obstacle" (p. 280).

Toujours en considérant la place que les récits autobiographiques occupent dans l'ouvrage, on remarque une alternance de trois sortes de discours enchevêtrés: la narration historique, l'autobiographie avec les temps narratifs et le commentaire.

Le premier récit autobiographique, qui concerne la démission de Necker en 1781 (pp. 105-106), à l'époque ministre des Finances, est, à cet égard, un passage exemplaire¹³.

Il y a d'abord une description de la visite de Necker et de sa femme à l'hospice fondé par eux et confié aux soeurs de la Charité: "Ces saintes filles leur offrirent des fleurs, et leur chantèrent des vers tirés des psaumes"; le passé simple et l'absence de toute marque du locuteur donnent à ce passage la forme de l'énonciation historique. Dans le même paragraphe s'insère un possessif renvoyant au narrateur: "Mon père, ce jour-là, fut plus attendri, je m'en souviens encore, qu'il ne l'avoit jamais été par de semblables témoignages de reconnaissance"; c'est le passage à l'expérience vécue par l'auteur et donc à l'autobiographie interrompue par une incise où le verbe au présent de l'indicatif évoque un souvenir ineffaçable.

¹² F.P. BOWMAN, *La polémique sur les Considérations sur la Révolution française*, dans *Le Groupe de Coppet et la Révolution française*, Actes du Quatrième Colloque de Coppet, 20-23 juillet 1988, publiés sous la direction d'Etienne Hoffmann et d'Anne-Lise Delacrétaz, Lausanne, Institut Benjamin Constant, Société des études staéliennes, p. 239.

¹³ Mme de Staël dit plus haut que le ministre Maurepas fit répandre des libellés contre Necker pour le discréditer auprès du roi et de la nation; celui-ci n'ayant plus l'appui de Louis XVI, démissionna.

Cette participation plus directe de Mme de Staël est évidente dans le commentaire qui accompagne l'autobiographie:

Hélas! qui dans ce temps auroit pu croire qu'un tel homme seroit un jour accusé d'être dur, arrogant et factieux? Ah! jamais une âme plus pure n'a traversé la région des orages, et ses ennemis, en le calomniant, commettent une impiété.

Les interrogations et les tons émotionnels, très fréquents dans les *Considérations*, mettent en relief l'attitude du narrateur vis-à-vis de ses énoncés, attitude qui comporte ici une nuance polémique. Ils semblent solliciter aussi chez le lecteur une adhésion au point de vue de l'auteur; ils n'admettent pas de réponse quelle qu'elle soit, parce qu'ils contiennent déjà implicitement une affirmation s'exprimant tout de suite après sous la forme d'une maxime: "car le coeur de l'homme vertueux est le sanctuaire de la Divinité dans ce monde". L'absence presque totale de marques du sujet de l'énonciation (sauf le déictique "ce") et cette sorte de présent intemporel donnent à cet énoncé l'aspect d'une vérité toujours valable et qui n'admet pas de contestation.

Plus loin, une autre anecdote autobiographique s'introduit dans la description:

Il entra chez ma mère, et tous les deux, après une demi-heure de conversation, donnèrent l'ordre à leurs gens de nous établir dans vingt-quatre heures à Saint-Ouen, maison de campagne de mon père à deux lieues de Paris. Ma mère se soutenoit par l'exaltation même de ses sentimens; mon père gardoit le silence; moi j'étois trop enfant pour n'être pas ravie d'un changement quelconque de situation; cependant, quand je vis à dîner les secrétaires et les commis du ministère tous dans une morne tristesse, je commençai à craindre que ma joie ne fût pas trop bien fondée (pp. 105-106).

Une certaine place est accordée aux émotions des personnages, c'est-à-dire à l'effet que la démission de Necker produit sur eux, ce qui sensibilise le lecteur à la situation dramatique et injuste de ce ministre vertueux.

Il résulte de la structure analysée une "présence variablement marquée du sujet énonciateur"¹⁴, visant à convaincre le lecteur et à lui rendre sensibles les vérités contenues dans les *Considérations*.

¹⁴ L. OMACINI, *Pour une typologie du discours staëlien: les procédés de la persuasion*, dans *Benjamin Constant, Mme de Staël et le Groupe de Coppet*, Actes du Deuxième Congrès de Lausanne à l'occasion du 150^e anniversaire de la mort de Benjamin Constant et du Troisième Colloque de Coppet, 15-19 juillet 1980, publiés sous la direction d'Etienne Hofmann, Oxford, The Voltaire Foundation; Lausanne, Institut Benjamin Constant; Paris, Jean Touzot, 1982, p. 375.

Ici, l'épisode montre la situation de l'opinion publique de l'époque, qui, dans le cas d'un ministre disgracié, commence à s'exprimer avec une certaine indépendance par rapport à celle du roi. Il montre aussi une vérité, à savoir le caractère vertueux de Necker; c'est une qualité fondamentale pour un ministre parce que la "morale est la science des sciences" (p. 176).

Selon Rousset, toute narration à la première personne implique une restriction de champ: le personnage-narrateur organise le récit des événements dont il a été le témoin; par conséquent, le monde extérieur est présenté d'après sa seule perspective¹⁵.

Dans le texte, des affirmations de l'auteur précèdent les récits autobiographiques et mettent en relief cette restriction de champ, comme à l'occasion des massacres de Septembre:

Les détails de ces horribles massacres repoussent l'imagination, et ne fournissent rien à la pensée. Je m'en tiendrai donc à raconter ce que j'ai vu moi-même à cette époque; peut-être est-ce la meilleure manière d'en donner une idée (p. 280).

La restriction de champ ("raconter ce que j'ai vu moi-même") permet de proposer un témoignage exemplaire par rapport à une situation collective ("donner une idée" de ces "horribles massacres") et à une vérité générale vérifiée dans une expérience concrète (fournir des leçons utiles "à la pensée").

L'autobiographie semble laissée sans cesse dans une ambiguïté fondamentale parce que, d'un côté, le témoignage personnel est un élément qui sert à renforcer et à corroborer l'authenticité des faits relatés, de l'autre, il introduit une perspective et une évaluation des événements (celles de l'auteur) qui sont, en fin de compte, subjectives. Un autre exemple:

Il est difficile de raconter ces temps horribles sans se rappeler vivement ses propres impressions: et je ne sais pas pourquoi l'on combattroit ce penchant naturel. Car la meilleure manière de représenter des circonstances si extraordinaires, c'est encore de montrer dans quel état elles mettoient les individus au milieu de la tourmente universelle (p. 310).

La restriction de champ concerne ici les impressions de l'auteur, seules capables de donner une idée de l'époque de la Terreur. Ce sont des traces profondes laissées par des expériences intenses et importantes dans la mémoire de Mme de Staël¹⁶; c'est pourquoi l'on

¹⁵ J. ROUSSET, *op. cit.*, p. 57.

¹⁶ Dans sa signification étymologique l'impression est l'"action de presser sur". Plus précisément, c'est l'empreinte laissée par les objets extérieurs sur les organes de

trouve souvent l'expression d'un souvenir toujours présent dans son esprit (comme "je m'en souviens encore", voir plus haut).

L'impression est la seule trace de la réalité que l'auteur possède; une connaissance véridique ne peut que partir d'elle. C'est une hypothèse confirmée par ce passage:

Je ne parlerois point du sentiment que m'a laissé la perte de mon père, si ce n'étoit pas un moyen de plus de le faire connoître [...]. Or, quelle plus grande garantie peut-on offrir que l'impression qu'il a produite sur les personnes le plus à portée de le juger? (pp. 388-389).

La représentation authentique du caractère de Necker est garantie par l'impression produite sur Mme de Staël.

Bref, le monde des impressions de Mme de Staël devient l'image spéculaire d'une réalité saisissable seulement à travers ces moyens. De cette façon, son expérience devient exemplaire.

Pour conclure, l'autobiographie semble s'insérer dans une stratégie qui dépend du contexte dans lequel Mme de Staël rédige les *Considérations*. C'est surtout le rôle précaire qu'elle joue dans une société où l'homme seul peut écrire l'histoire, où elle ne peut pas démontrer sa compétence qui dépend d'un pouvoir politique réellement exercé¹⁷. Le langage de l'histoire et de la démonstration rationnelle ne saurait donc être un instrument suffisant pour obtenir le consentement. Il lui faut utiliser aussi d'autres moyens persuasifs, en tenant son texte en balance entre des genres différents.

Cependant, les apports théoriques ne manquent pas: elle analyse surtout les différentes constitutions qui se sont succédé pendant l'époque révolutionnaire et impériale, elle offre les éléments d'une constitution plus durable d'après certains principes; elle puise pour cela dans des documents et des livres¹⁸.

Il y a donc la tendance à expliquer les événements à l'appui de principes abstraits dont l'évidence est souvent montrée plutôt que

sens. Voir E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, abrégé du dictionnaire de Littré par A. Beaujean, [Paris], Gallimard-Hachette, 1960, *ad vocem*.

¹⁷ L. OMACINI, *op. cit.*, p. 383.

¹⁸ Par exemple, un périodique utilisé pour les *Considérations* est *Ephémérides politiques, littéraires, religieux*; voir S. BALAYÉ, *La bibliothèque de Madame de Staël (suite et fin)*, dans "Cahiers staéliens", n. 24, 1^{er} semestre 1978, p. 72. Parmi les livres empruntés pendant le séjour à Stockholm, où commence la rédaction de l'ouvrage, on trouve aussi 2 vol. des *Reflections on the Revolution in France* de E. Burke et un vol. de *The Constitution of England* de J.L. de Lolme; voir V. DE PANGE et N. KING, *La bibliothèque anglaise de Madame de Staël*, dans "Cahiers staéliens", n. 14, septembre 1972, pp. 63-64.

démontrée¹⁹: “si les vérités d’un certain ordre se reconnoissent au lieu de s’apprendre, il doit suffire de les montrer aux hommes pour qu’ils s’y attachent” (p. 227). Les descriptions sont, à cet égard, plus efficaces.

Ainsi l’autobiographie peut-elle satisfaire à deux exigences: a) elle propose une expérience personnelle qui aspire à devenir témoignage exemplaire d’une expérience commune sous l’effet des impressions reçues par l’auteur; cela lui donne l’occasion d’accorder une certaine place à ses émotions et donc à des moyens expressifs qui, à cette époque-là, convenaient mieux à une femme; b) en tant que description d’une anecdote, elle montre et prouve un certain principe général.

Il n’est pas moins vrai que Mme de Staël se propose, dès le début, d’assumer une attitude objective vis-à-vis des événements auxquels elle a participé. En fait, l’autobiographie s’insère dans une série d’interventions de l’auteur qui réduisent la distance entre lui et ses énoncés; ceci peut être expliqué en partie par la trace profonde que certaines expériences dramatiques ont laissée chez lui et qui rend l’éloignement difficile.

L’“investissement émotif”, dont nous avons parlé plus haut, concerne aussi le lecteur; les interrogations, les tons émotionnels, l’actualisation d’événements passés sont une sorte d’appel où Mme de Staël “sollicite une confirmation à ses thèses”²⁰; l’expérience de l’auteur est revécue par le lecteur qui finit inévitablement par reconnaître une vérité évidente dans l’“anecdote particulière” qui l’exemplifie.

Il y a donc deux arts de la persuasion s’enrichissant l’un l’autre: d’un côté l’argumentation rationnelle, de l’autre, une technique qui sollicite une adhésion émotionnelle du lecteur aux principes énoncés dans ce texte.

Les Considérations entre discours et récit

Dans l’analyse des récits autobiographiques on a constaté la présence de formes relevant de l’“énonciation historique”. Cependant, celles-ci ne semblent pas caractériser le texte qui présente plusieurs exemples de “discours” dans le récit des événements passés aussi

¹⁹ M. BARBERIS, *Sette studi sul liberalismo rivoluzionario*, Torino, Giappichelli, 1989, p. 138 et pp. 140-141.

²⁰ L. OMACINI, *op. cit.*, p. 382.

bien que dans les nombreux commentaires qui accompagnent l'Histoire proprement dite. En voici un exemple:

Le roi en [la déclaration des droits] avoit, pour ainsi dire, littéralement admis les maximas; mais il attendoit, avoit-il dit, leur application pour y apposer son consentement. L'assemblée s'étoit révoltée contre ce léger obstacle à ses volontés; car il n'y a rien de si violent en France que la colère qu'on a contre ceux qui s'avisent de résister sans être les plus forts (p. 209).

Tout cela crée une structure où il y a une alternance continuelle entre "récit" et "discours", mais c'est celui-ci qui semble caractériser le mieux l'ouvrage, puisqu'il est également présent dans la narration et dans les commentaires; les quelques rares récits finissent par être absorbés par cette forme dominante.

L'alternance peut être montrée par le changement des temps verbaux et surtout à travers une analyse des temps "narratifs" et "commentatifs"²¹.

Dans les *Considérations*, les temps du récit disent que "le monde dont il est question est étranger à l'entourage direct et immédiatement préoccupant du locuteur et de l'auditeur"²²; les temps du commentaire, par contre, montrent que pour certains sujets le locuteur a une attitude tendue "car ce dont il parle le touche de près, et il lui faut également toucher celui à qui il s'adresse"²³.

Or Mme de Staël semble vouloir établir une hiérarchie des événements: il y en a qui ne constituent qu'un cadre aidant à la compréhension globale d'un phénomène comme celui de la Révolution; il y en a d'autres qui doivent attirer l'attention du lecteur parce qu'ils ont un rapport direct ou indirect avec les problèmes de son époque. Les changements temporels ont donc un rôle de différenciation et de mise en relief.

La période considérée est sans cesse actualisée et commentée: Mme de Staël invite ses contemporains et la postérité à récupérer un temps relégué avec horreur dans l'oubli, pour en dégager les aspects positifs (notamment la lutte pour certains droits indéniables comme,

²¹ H. Weinrich distingue deux attitudes de locution: celle du "récit" et celle du "commentaire", qui déterminent l'opposition entre temps narratifs et temps commentatifs recoupant la distinction entre "récit" et "discours" de Benveniste (à l'exclusion de l'imparfait du commentaire); voir H. WEINRICH, *Le temps. Le récit et le commentaire*, traduit de l'allemand par Michèle Lacoste, Paris, Editions du Seuil, 1973, pp. 30-35.

²² *Ibid.*, p. 44.

²³ *Ibid.*, p. 33.

par exemple, la liberté) et les fautes commises qu'il ne faut plus répéter:

Il est temps que vingt-cinq années, dont quinze appartiennent au despotisme militaire, ne se placent plus comme un fantôme entre l'histoire et nous, et ne nous privent plus de toutes les leçons et de tous les exemples qu'elle nous offre (p. 604).

Les verbes contribuent, au point de vue formel, à cette réhabilitation de la période révolutionnaire; c'est là un des aspects les plus importants des *Considérations* dans le domaine historiographique, comme le souligne A. Omodeo. En effet, selon lui, sous l'Empire et surtout sous la Restauration, l'historiographie a considéré cette époque avec horreur ou éloignement²⁴. Par exemple, certains bienfaits de l'Assemblée constituante doivent être pris en considération par le destinataire:

Les vœux religieux n'ont plus été reconnus par la loi; chaque individu de l'un et de l'autre sexe *pouvoit* encore s'imposer les privations les plus bizarres, s'il *croyoit* plaire ainsi à l'auteur de toutes les jouissances vertueuses et pures; mais la société ne s'est plus chargée de forcer les moines et les religieuses à rester dans leurs couvens, quand ils se *repentoient* des promesses infortunées que l'exaltation leur *avoit inspirées*. Les cadets de famille, que l'on *forçoit* souvent à prendre l'état ecclésiastique, se *sont trouvés* libres de leurs chaînes, et plus libres encore quand les biens du clergé furent *devenus* la propriété de l'état (p. 185).

Ce passage concerne donc une des délibérations de l'Assemblée constituante en matière de religion: la loi ne reconnaissait plus les vœux religieux.

Les verbes soulignés montrent clairement cette alternance entre les temps narratifs et les temps commentatifs. Le passé composé met en évidence, grâce au changement d'attitude de locution, trois affirmations:

- 1) la loi ne reconnaît plus les vœux religieux;
- 2) la société ne force plus personne à rester dans les couvents;
- 3) les cadets ne sont plus réduits à prendre l'état ecclésiastique.

En un mot, c'est l'un des cas où la liberté se réalise dans les questions religieuses. Les conséquences positives de cette décision sont des biens durables. La Révolution française n'est plus alors un passé éloigné: quelques-unes de ses conquêtes appartiennent au patrimoine de la France. Le passé composé est le moyen de rendre

²⁴ Signora di STAËL, *Considerazioni sui principali avvenimenti della Rivoluzione Francese*, traduction de E. Omodeo-Zona, introduction de A. Omodeo, Milano, I.S.P.I., 1943, pp. 7-9.

perceptible au destinataire des *Considérations* le fait que ces conquêtes l'intéressent encore.

Cet effet peut être également obtenu avec certains emplois des déictiques. Nous citons ici un passage à titre d'exemple:

Quelle émulation et quels talens militaires l'égalité des citoyens n'a-t-elle pas fait naître en France! C'est ainsi que l'on a dû à l'assemblée constituante *cette* gloire de nos armes dont nous avons eu raison d'être fiers, tant qu'elle n'est pas devenue la propriété d'un seul homme (p. 186).

Mme de Staël met donc en relief un sujet – la gloire militaire – qui devrait toucher le destinataire. La présence du passé composé et du pronom inclusif “nous” y contribue. C'est ainsi que l'auteur exalte “l'égalité des citoyens” (qui est un résultat des délibérations de l'Assemblée constituante) en lui attribuant comme conséquence un fait qui ne peut qu'éveiller un sentiment universellement partagé.

Quant aux adverbes de temps renvoyant à l'instance du discours, ils ont une fréquence assez élevée, ce qui montre la volonté de Mme de Staël de se rapporter aux problèmes de son époque:

Je ne sais, mais il me semble que jamais on n'a mieux exprimé ce que nous sentons tous: cet amour pour la France qui fait tant de mal *à présent*, tandis qu'autrefois il n'étoit point de jouissance plus noble ni plus douce (p. 263).

Mme de Staël écrit peut-être cette phrase après ou pendant la première occupation de la France par les troupes étrangères en 1814. Il y a donc un contraste entre l'enthousiasme national de jadis et la situation présente où ce sentiment se transforme en douleur à cause de la perte de l'indépendance.

C'est ainsi que, même dans le cas des déictiques, la période de la Révolution est constamment ramenée au moment de l'écriture et commentée. La Révolution française a laissé des traces. Il faut donc faire sentir aux Français qu'elle fait partie d'un patrimoine qui leur appartient.

Un aspect plus intéressant encore est représenté par l'étude de la fonction des pronoms, étude qui montre que dans les *Considérations* il y a aussi la formulation d'un discours favorisant l'adhésion unanime aux vérités qu'il contient. Un premier indice en est la fonction du pronom “on”²⁵. Sa référence floue semble une constante dans le

²⁵ J. Dubois affirme que ce pronom, “qui ne porte aucune marque spécifique de personnes, se définit alors comme susceptible de se substituer à tous les autres pronoms personnels”, de sorte qu'il est souvent difficile de déterminer avec certi-

texte. Les phrases suivantes, tirées d'un même passage (pp. 98-99), montrent comment ce pronom peut renvoyer à plusieurs référents:

1) "M. Necker, dans son premier ministère, étoit encore plus ami de la probité publique, si l'on peut s'exprimer ainsi, que de la liberté".

2) "Il n'y avoit alors que deux seuls moyens de satisfaire l'opinion qui s'agitoit déjà beaucoup sur les affaires en général: les administrations provinciales, et la publicité des finances. Mais, dira-t-on, pourquoi satisfaire l'opinion?"

3) "le mieux étoit d'accorder alors ce qu'on attendoit du gouvernement".

4) "puisque on avoit besoin de cet argent, il falloit au moins ménager par intérêt le voeu national, auquel peut-être on auroit dû céder par devoir".

Dans 1) "on" pourrait être remplacé par le "je" du locuteur; dans 2) "on" désigne les lecteurs; dans 3) il renvoie à "l'opinion" de la phrase précédente; dans 4) il renvoie, au contraire, au gouvernement.

Dans ce pronom, souvent ambigu, tout le monde peut se reconnaître et toute divergence idéologique peut être neutralisée. C'est aussi par ce moyen que l'auteur veut obtenir un consensus général: le discours de Mme de Staël veut se proposer comme le discours de tous les hommes qui sont interpellés pour se reconnaître en lui.

A la base de cette stratégie il y a la croyance de Mme de Staël en des "vérités universelles qui ne peuvent pas ne pas remporter, selon elle, un consensus général"²⁶.

D'autres pronoms montrent la même caractéristique. Il est possible d'arriver à cette constatation en étudiant les différents emplois des marques du locuteur et leurs fréquences correspondantes²⁷. Dans les classements suivants nous avons exclu le pronom "tu" parce qu'il n'est jamais employé par Mme de Staël.

NOUS: ce pronom représente le sujet de l'énonciation et d'autres personnes; il peut désigner un groupe défini ou un ensemble plus vaste incluant le destinataire, ce qui crée un effet de généralisation. Nous l'avons donc classé selon ses référents:

1) NOUS₁ = "nous" inclusif

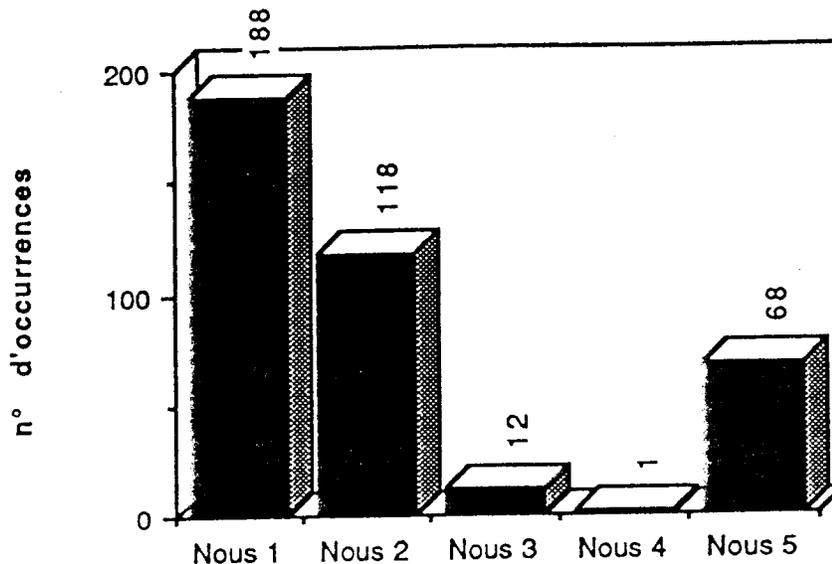
tude ce que "on" remplace; voir J. DUBOIS, *Grammaire structurale du français. Nom et pronom*, Paris, Larousse, 1965, t. 1, p. 111.

²⁶ L. OMACINI, *op. cit.*, p. 382.

²⁷ Nous avons considéré à côté des pronoms les possessifs et les désinences verbales. Les discours rapportés n'ont pas été pris en considération, parce que dans ceux-ci les pronoms ne renvoient pas directement à l'auteur.

- a) le sujet de l'énonciation s'efface derrière une collectivité universelle: "ce que nous enseigne la religion chrétienne" (p. 122).
- 2) NOUS₂ = "je" (narrateur)
a) le locuteur emploie le pronom "nous" pour revendiquer la production de son discours: "la cruauté du trait que nous allons raconter" (p. 519).
- 3) NOUS₃ = "nous" ambigu
Certaines expressions, telles que "la doctrine que nous combattons" (p. 442), ne nous permettent pas, d'après le contexte, de dire s'il s'agit de Mme de Staël ou d'un groupe.
- 4) NOUS₄ = "je" + groupe politique
Voici un exemple: "les principes des amis de la liberté sont anciens dans chaque pays [...]. Nous avons certainement pour nous la raison de tous les temps" (p. 470); "nous" renvoie ici aux "amis de la liberté" avec lesquels le locuteur s'identifie.
- 5) NOUS₅ = "je" + x + ...
Dans ce cas, "nous" désigne des personnages précis: "nous restâmes seuls, mon père et moi" (p. 344).

Voici ce que donne la distribution de toutes ces occurrences dans le texte:



Ce schéma montre une prédominance de "nous₁". Mme de Staël préfère recourir à un pronom "unanimiste", qui évite la tension et à travers lequel le locuteur et le destinataire peuvent se reconnaître dans la communion de certaines expériences et de certaines valeurs: "La liberté! répétons son nom [...] car tout ce que nous aimons, tout ce que nous honorons y est compris" (p. 605).

L'utilisation du pronom "nous" pour parler de ce que Mme de Staël est en train d'écrire ("nous₂") correspond à un emploi stylistique fréquent ("pluriel de modestie"), mais aussi à la volonté d'écrire au nom d'une collectivité.

Dans les cas ambigus ("nous₃"), il s'agit encore, comme pour le pronom "on", d'une référence floue susceptible d'inclure aussi le destinataire dans un effet de généralisation.

Bref, seulement dans 69 cas ("nous₄" + "nous₅") sur 387, "nous" échappe à la tendance générale décrite ci-dessus. Nous pouvons donc en conclure qu'il est l'équivalent de "on". Le destinataire est appelé directement, par l'intermédiaire de ce pronom, à se reconnaître dans les propositions contenues dans les *Considérations*.

Cette analyse montre que le discours de Mme de Staël veut se proposer non pas comme le discours d'un groupe politique défini, mais comme le discours d'une collectivité universelle.

JE: ce pronom se définit, en partie, par opposition à un "tu" ou à un "vous"²⁸; il implique donc virtuellement une tension entre destinataire et destinataire. Nous avons relevé quatre modalités où la présence du sujet de l'énonciation est explicitée:

1) JE₁ = "Je" biographique

C'est le cas des récits autobiographiques.

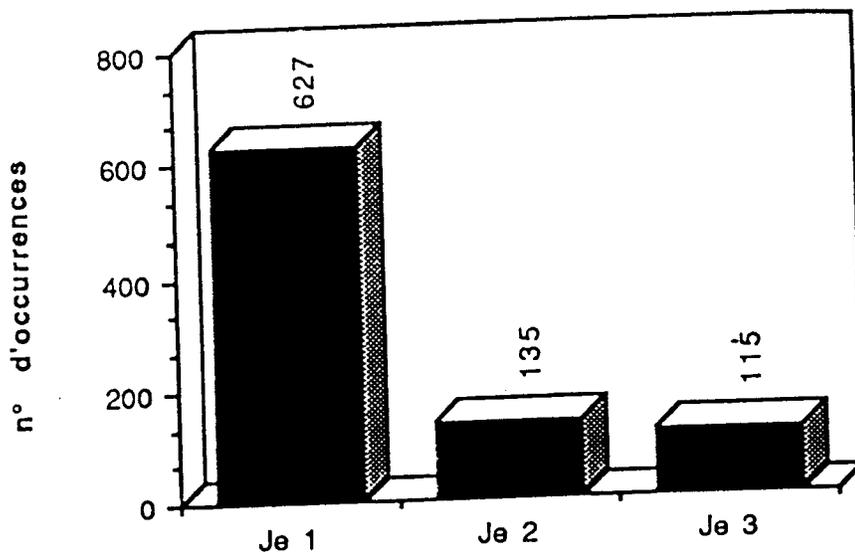
2) JE₂ = narrateur

Mme de Staël revendique à la première personne la production du discours, par exemple: "A cette occasion je citerai quelques passages" (p. 594).

3) JE₃ = attitude du sujet

Nous avons considéré ici toutes les occurrences où le locuteur sent le besoin de définir son attitude par rapport à un énoncé à l'aide de verbes qui marquent cette prise de position, à savoir des verbes d'opinion: "Je ne le pense pas" (p. 483); certains verbes déclaratifs: "Je l'avouerai donc" (p. 237) et des verbes de sentiment: "J'aurais honte, [...] de me mêler aux déclamations contre la première assemblée représentative de France" (p. 180). Les fréquences sont les suivantes:

²⁸ Voir E. BENVENISTE, *op. cit.*, p. 260.



Mme de Staël intervient dans la narration surtout comme un témoin qui raconte son expérience pendant la Révolution française ("je₁").

Ses interventions restent encore assez fréquentes quand elle explique ce qu'elle est en train de dire ou de prouver. À ce propos, on peut remarquer l'alternance entre un "je" et un "nous" méta-opératifs ("je₂"-"nous₂"), ce qui finit par favoriser leur équivalence. D'ailleurs, il est possible de trouver des expressions similaires lors de l'utilisation du "on": "on ne sauroit trop le répéter" (p. 83). Tout cela ne fait qu'établir l'identité suivante:

$$JE = NOUS = ON$$

Encore une fois, l'auteur du discours des *Considérations* semble être une collectivité dont Mme de Staël est le porte-parole.

Le sujet de l'énonciation préfère effacer son individualité, et pourtant l'utilisation de "je" "est en rapport avec une certaine volonté de personnalisation"²⁹. Cette tendance est renforcée par des verbes qui expriment l'opinion ou les réactions du locuteur face à certains sujets ("je₃").

Ce pronom détermine aussi virtuellement une tension ou un

²⁹ J.B. MARCELLESI, *Eléments pour une analyse contrastive du discours politique*, dans "Langages", n. 23, septembre 1971, p. 38.

conflit entre les personnages, comme nous l'avons déjà dit. En effet, le "je" de Mme de Staël se présente souvent dans des situations soi-disant polémiques qui présupposent l'existence d'opinions divergentes: le "discours polémique tend à lui [le récepteur] faire rejeter une information qu'il admet ou qu'il pourrait admettre"⁴⁰.

Ainsi pouvons-nous relever dans les *Considérations* deux tendances, au moins en apparence, contradictoires:

- a) une tendance qui vise au consensus et à l'inclusion;
- b) une tendance qui vise à la persuasion per l'intermédiaire d'un discours polémique qui a pour fonction de briser certains "stéréotypes idéologiques [...] et d'imposer à la place ses propres propositions"⁴¹; une tendance qui conduit donc au conflit et à l'exclusion.

La présence de la négation étant un facteur essentiel dans un discours de type polémique⁴², celle-ci peut se réaliser selon différentes formes:

Quoi! s'écrieront les incorrigibles, n'étoit-il pas partisan de cette liberté qui nous a fait tant de mal? Certes je ne vous dirai point tout le bien que cette liberté vous auroit fait, si vous aviez voulu l'adopter quand elle se présentait à vous pure et sans tache; mais, en supposant que M. Necker se fût trompé avec Caton et Sidney, avec Chatham et Washington, une telle erreur, qui a été celle de toutes les âmes généreuses depuis deux mille ans, devrait-elle étouffer toute reconnaissance pour ses vertus? (p. 233).

Le mot "incorrigibles" (désignant ceux qui nient que la liberté est un bien) correspond à l'injure qui est "une forme élémentaire de discours polémique"⁴³, ayant pour fin d'exclure les adversaires de l'ensemble "de toutes les âmes généreuses" et donc de la communauté universelle qui se reconnaît dans la même valeur, à savoir la liberté.

La réponse de Mme de Staël est la négation implicite de la validité de l'assertion des adversaires et l'interrogation qui suit – un procédé rhétorique très fréquent dans les *Considérations* – affirme une vérité irréfutable: le devoir d'être reconnaissant à un homme vertueux.

L'effet d'exclusion, que nous avons relevé, semble accentué par

⁴⁰ *Ibid.*, p. 44.

⁴¹ B. GARDIN, *Discours patronal et discours syndical*, dans "Langages", n. 41, mars 1976, p. 40.

⁴² G. PROVOST, *Approche du discours politique: "socialisme" et "socialistes" chez Jaurès*, dans "Langages", n. 13, mars 1969, p. 61.

⁴³ J.B. MARCELESI, *op. cit.*, p. 46. Dans notre cas, "incorrigibles" peut être la négation de "âmes généreuses".

ce que L. Guespin nomme "*tension maximale JE/VOUS*"³⁴, c'est-à-dire quand ceux-ci sont explicités. Mme de Staël s'adresse directement à ses interlocuteurs: ils sont désignés par le pronom "vous" et donc en opposition à un "je" qui veut se dissocier de leur position. La tension polémique est ici élevée.

VOUS: même le pronom "vous" se définit par opposition à un "je" ou à un "nous". L'analyse de ses référents nous donne cette configuration:

1) VOUS₁ = "nous"

Dans ce cas, il est inclusif: il désigne une collectivité en général incluant le lecteur: "Partout où vous rencontrez [...] cette énergie d'indépendance qui sait résister à tout sur la terre, [...] là vous sentez au fond de l'âme un attendrissement si intime qu'il ne peut vous tromper sur la vérité" (pp. 605-606).

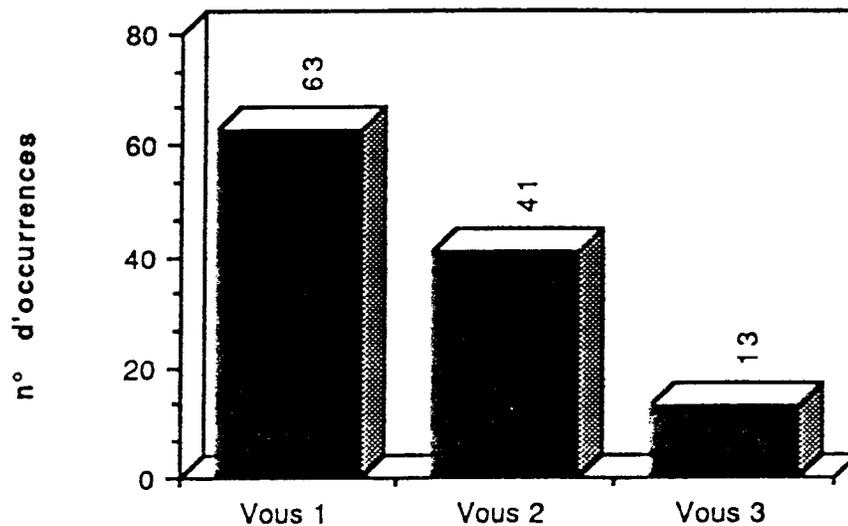
2) VOUS₂ = adversaires

C'est l'occasion où cette occurrence se réalise dans un discours de type polémique, comme nous l'avons relevé plus haut.

3) VOUS₃ = "tu"

"Vous" peut renvoyer, assez rarement d'ailleurs, à la France: "O France! O France! Il falloît un tyran étranger pour vous réduire à cet état" (p. 460).

Le sondage sur la fréquence des différents emplois de "vous" donne ce résultat:



³⁴ L. GUESPIN, *Les embrayeurs en discours*, dans "Langages", n. 41, mars 1976, p. 68.

Ce schéma montre encore la tendance à utiliser un pronom inclusif ("vous₁"). Surtout dans cette occasion nous pouvons dire que Mme de Staël interpelle ses lecteurs pour qu'ils se reconnaissent dans ses propositions:

Souvent une longue absence ou des querelles de parti ont brisé toutes vos relations; vous ne connoissez plus personne dans cette patrie qui est la vôtre; mais à son nom, mais à son aspect, tout votre coeur est ému (p. 256).

Dans un énoncé pareil, le lecteur est invité à adhérer à un sentiment universel tel que l'amour pour la patrie.

Quand "vous" apparaît dans une polémique ("vous₂"), nous avons constaté que seulement 16 occurrences sur 41 permettent de relever une "tension maximale" où "je" et "vous" sont explicités. Cela prouve que Mme de Staël veut éviter une communication trop tendue qui finirait par augmenter la distance entre destinataire et destinataire et par atténuer l'effet général d'inclusion.

Mme de Staël propose donc un discours qui se veut fondé sur des vérités incontestables, émanation directe d'une collectivité universelle, pour faire en sorte que le lecteur se reconnaisse dans celles-ci. Dans ce contexte, la polémique marque plutôt une exclusion des "incorrigibles" de la communauté qui a adopté les principes "vrais" et dont le "je" de l'auteur est le porte-parole. C'est donc une polémique qui ne fait qu'opposer la Vérité à l'erreur.

Enfin, Mme de Staël recourt à des vérités irréfutables aussi pour être plus convaincante face à une société qui, ne permettant pas à la femme d'exercer une fonction politique, ne lui reconnaît donc pas le rôle d'une autorité digne de foi dans ce domaine.

Conclusion

Les résultats de notre analyse confirment que:

Les *Considérations* sont un livre à la fois théorique et pratique, conçu pour faire réfléchir les Français sur leur avenir. Les pages les plus éloquentes ne doivent pas faire oublier que leur éloquence même a pour mission de convaincre et de faire triompher une pensée politique cohérente¹⁹.

La présence de l'auteur dans ce texte fait partie de ces techni-

¹⁹ S. BALAYÉ, *Madame de Staël: Lumières et liberté*, Paris, Klincksieck, 1979, p. 240.

ques de la persuasion qui, en attirant l'attention du destinataire et en faisant appel à sa sensibilité, favorisent l'adhésion à des valeurs qui sont le patrimoine de toute l'humanité, parce qu'il y a des vérités "dans lesquelles il faut être né, et que le battement du cœur vous les apprend mieux que toutes les discussions théoriques" (p. 549). Cela ne doit pourtant pas faire oublier qu'il faut toujours "passer par la médiation du contenu raisonnable du discours", en réunissant "dans la 'vraie éloquence', conviction rationnelle et émotion"³⁶.

L'analyse des marques du locuteur montre encore l'intention de favoriser la reconnaissance dans ces vérités incontestables: Mme de Staël utilise souvent des pronoms qui facilitent l'inclusion, parce qu'elle veut parler le langage de la majorité des Français.

Toute cette stratégie lui permet de faire passer un message politique qui, sous la Restauration, pouvait être audacieux. C'est ainsi que, derrière le titre assez neutre de "considérations", se cache une oeuvre militante. Le choix de ce titre peut être lui aussi stratégique: c'est une façon de rendre apparemment inoffensif et donc plus acceptable un texte dont le contenu finirait par déchaîner une violente polémique à une époque où l'on refoulait la Révolution³⁷ ainsi que la femme qui osait se mêler "de politique, de critique littéraire ou de philosophie"³⁸.

³⁶ A. PRINCIPATO, *La tradition rhétorique et la crise révolutionnaire: l'attitude de Madame de Staël*, dans *Le Groupe de Coppet et la Révolution française*, éd. cit., p. 114 et p. 116.

³⁷ Voir, par exemple, I. ANGRISANI GUERRINI, *op. cit.*, pp. 65-66. Il y eut pourtant une polémique sur l'ouvrage, voir F.P. BOWMAN, *op. cit.*

³⁸ S. BALAYÉ, *De la liberté selon Madame de Staël*, dans "Revue des Sciences morales et politiques", n. 3, 1989, p. 339.